

AVIS AU PUBLIC

CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE REYNERIE

Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe que, par délibération du 12 avril 2018, le Conseil de la Métropole a ouvert la concertation préalable au projet de renouvellement urbain du quartier Reynerie dans le cadre du N-PNRU.

Cette concertation sera ouverte du 15 octobre 2018 au 15 décembre 2018.

Le projet de renouvellement urbain de Reynerie a fait l'objet d'une actualisation afin de s'intégrer dans la démarche du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (N-PNRU), avec trois axes prioritaires définis :

- **Transformer la centralité Abbal**, avec la démolition des dalles Abbal, la construction de nouveaux bâtiments, une place Abbal réaménagée pour plus de convivialité
- **Valoriser le site du lac et du château de Reynerie**, avec le développement d'activités culturelles, sportives et ludiques, et l'organisation d'événements festifs tout au long de l'année à destination de tous les Toulousains
- Au regard de la dégradation des conditions de vie dans les grands ensembles et de l'objectif de retrouver une mixité sociale, **donner plus d'ambition à la mutation du quartier** avec de nouvelles démolitions à l'Est et au Sud, qui permettront la construction de nouvelles résidences plus attractives (de la maison individuelle avec jardin à l'immeuble de 5 à 6 étages maximum), et une requalification des espaces publics

La concertation sur le projet de renouvellement urbain associera pendant toute la durée du projet les habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées.

MODALITES DE LA CONCERTATION

En vertu de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, les modalités de concertation du public suivantes ont été arrêtées :

- Une réunion publique de présentation du projet faisant l'objet de la concertation sera organisée le lundi 15 octobre 2018 à 18h30 à l'atelier B, Place Abbal à Toulouse.
- Pour informer le public et recueillir les avis, des permanences seront assurées à la Mairie de Quartier Reynerie, 5 rue de Kiev, Toulouse :
 - o Les jeudis 18 et 25 octobre 2018, de 9h à 12h
 - o Les jeudis 15, 22, 29 novembre 2018, de 9h à 12h
 - o Les jeudis 6 et 13 décembre 2018, de 9h à 12h
- Un dossier de concertation sera mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse, et à la Mairie de quartier Reynerie, 5 rue de Kiev à Toulouse
- Un registre visant à recueillir les observations du public sera disponible au format papier dans ces 2 lieux de concertation
- Un registre numérique visant à recueillir les observations du public sera disponible sur la plateforme Je Participe accessible depuis le site web de Toulouse Métropole : <http://www.toulouse-metropole.fr/je-participe/concertations> . Le dossier de concertation y sera également téléchargeable.

A l'issue de cette concertation préalable, Monsieur le Président de Toulouse Métropole en présentera le bilan devant le Conseil de la Métropole, qui en délibérera.